



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85163

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de M. le ministre chargé des relations avec le Parlement les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

À la date du 1er juillet 2010, la moyenne des trois rémunérations les plus élevées au sein du cabinet du ministre chargé des relations avec le Parlement est de 98 199 annuels, primes et indemnités comprises et hors personnels de soutien. La moyenne des trois rémunérations les moins élevées est de 37 840 . Ces montants correspondent aux rémunérations nettes versées ces douze derniers mois.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85163

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8263

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10948